

Créations de postes pour 2005

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 20/02/05		séance du 3/02/05	favorable

Dans le cadre des missions nouvelles et de la réorganisation actuelle des services de la Communauté d'Agglomération en trois pôles (compétences statutaires, moyens administratifs et financiers, moyens techniques), il est nécessaire de renforcer les moyens humains de la structure afin d'aboutir à une organisation efficace. Cet accroissement des effectifs est compatible avec les prévisions du plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement.

Ces créations de postes listées ci-après constituent une première approche qui répond à des besoins prioritaires pour le premier semestre 2005. Cette liste sera complétée par d'autres créations au cours de l'année, prenant en compte notamment les demandes formulées lors des entretiens budgétaires avec les Vice-Présidents.

Il est donc proposé de créer les postes suivants :

- un poste de catégorie A (attaché ou ingénieur territorial), chef de projet pour la mise en réseau de l'enseignement musical et le Conservatoire National de Région (CNR)

Cette création s'inscrit dans la démarche engagée lors du Conseil communautaire du 21 décembre 2004. Ce chef de projet aura notamment pour mission de conduire le projet du nouveau CNR, la mise en réseau des associations entre elles et avec le CNR, et la politique de soutien des associations d'enseignement musical.

- un poste de catégorie A (attaché ou ingénieur territorial), pour renforcer la Direction du développement économique

Cette création s'inscrit dans la démarche de renforcement de la direction du développement économique et fait suite à la structuration d'un secteur immobilier foncier au sein du pôle des moyens techniques. La personne aura notamment la charge des études pré opérationnelles dans le cadre des projets des zones d'activité, de participer aux études prospectives de développement et d'aménagement du territoire (ScoT, PLU, Schéma d'orientation commerciale...), animer les observatoires économiques en lien avec l'AUDAB.

Un autre renforcement de cette direction est prévu pour le second semestre 2005.

- un poste de catégorie A (attaché territorial) à l'administration générale pour la gestion de nos structures associées.

Cette création s'inscrit dans la volonté de la Communauté d'assurer un suivi juridique, administratif et financier des structures au sein desquelles elle est représentée.

La charge financière de ce poste est compensée pour partie par le transfert de la gestion du Syndicat Mixte de la Vèze que la CAGB assurera à compter du mois d'avril.

- un poste de catégorie C (agent ou adjoint administratif) pour renforcer l'accueil

Il est proposé de renforcer ce secteur, suite au congé longue maladie de l'agent en charge de ce domaine, et en parallèle professionnaliser et homogénéifier l'accueil physique et téléphonique de la collectivité en particulier par un nouvel accueil créé dès cet été au rez-de-chaussée de la City par l'acquisition des locaux actuellement occupés par NOOS.

- deux postes de catégorie C (agent ou adjoint administratif) pour le secrétariat ou l'assistance de plusieurs services

Face à la montée en charge des compétences et à la structuration des services chargés de leur mise en œuvre, l'absence de postes de secrétariat engendre des retards ou freine l'état d'avancement de certains dossiers ou projets qui doivent en outre bénéficier d'un suivi financier et budgétaire renforcé. Il est donc proposé la création d'un poste de secrétariat polyvalent pour les compétences Habitat Politique de la Ville, Environnement, Tourisme et Equipements Culturels et Sportifs qui ne disposent pas aujourd'hui de secrétariat. La Direction générale dispose d'un demi-poste en moins depuis le départ à temps complet d'un agent au SYBERT aussi il convient de créer un poste d'agent administratif au sein du secrétariat général.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création des postes énumérés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Gabriel BAULIEU